



IG-10-Fond d'imprégnation IT

Produit de préservation du bois liquide à base de solvants.
Fonctionnement préventif contre le bleuissement, les salissures, les insectes et les termites

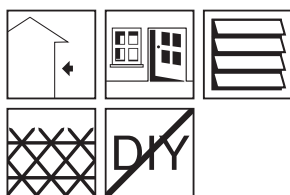
Couleur	Disponibilité			
	Nombre/palette	84	50	22
	Unités de conditionnement	2 x 5 l	10 l	20 l
	Type de conditionnement	Bidon de métal	Bidon de métal	Seau métal
	Clé de fermeture	05	10	20
	Art. n°			
incolore	7144	■	■	■
	7142	■		■
	7143	■		■

Consommation

Préventif contre les salissures, le bleuissement et les insectes lors d'une consommation de 150 ml/m²



Domaines d'application



- Bois à l'extérieur
- Bois sans contact avec la terre, en classes d'emploi 2 et 3 selon EN 335-1.
- Eléments en bois de dimensions non stables: p. ex. palissades, charpentes, carports, bardages.
- Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée: p. ex. volets brisés, planches profilées, chalets de jardin.
- Eléments de construction sous fortes contraintes statiques sous toit (p.ex: charpentes de toit)
- Eléments en bois de dimensions stables (uniquement comme primaire): p. ex. portes et fenêtres
- Traitement préliminaire sous application opaque ou lasure
- Produit réservé à l'usage des professionnels
- Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.
- Ne pas utiliser le produit pour le traitement des supports en bois dans des salles communes, à l'exception du côté intérieur des fenêtres et portes. Les éléments de construction suivantes ne sont pas de salles communes: charpentes de toit non aménagés, locaux commerciaux ou locaux qui ne sont pas habités.
- Produit de protection du bois admis conformément à DIN 68800-3



Propriétés



- Protection contre la pourriture, le bleuissement, les insectes et les termites
- N'entraîne pas de gonflement, régule l'humidité
- Le bois imprégné est convenable pour tout traitement ultérieur
- Economique grâce à la consommation minimale

Caractéristiques techniques

Liant	Mélange de résines alkydes
Densité (20°C)	Env. 0,82 g/cm ³
Temps d'écoulement (s) dans un gobelet selon DIN 2	Env. 48 s
Temps d'écoulement en secondes en coupe DIN 4	Env. 11 s
Odeur	A base de solvants, inodore après séchage

Les valeurs ci-dessus sont des données caractéristiques typiques du produit et ne peuvent pas être considérées comme spécifications du produit.

Préparation du travail

■ Exigences du support

Le support doit être propre, sec et sans poussière.

Eléments en bois de dimensions stables: humidité du bois 11 - 15 %

Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle:

Humidité du bois ≤ 18%.

■ Traitement préliminaire

Éliminer intégralement les salissures, la graisse et les applications anciennes non adhérentes.

Prendre les dispositions adaptées pour protéger les éléments de construction et matières ne devant pas entrer en contact avec le produit.

Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".

Mise en oeuvre

Produit réservé à l'usage des professionnels!



■ Directives

Température du matériel, de l'air et du support: entre +5 °C et +30 °C

Bien brasser le produit.

Application par un professionnel qualifié: A la brosse, par trempage ou aspersion, par pulvérisation uniquement en installation fermée.

Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Applications



Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

■ Séchage

Sec à la poussière: env. 12 heures

Recouvrable: après 24 heures

Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.

Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.

Le revêtement suivant - aqueux ou solvanté - peut intervenir après séchage.

Lors des peintures à base aqueuse: séchage pendant la nuit

■ Dilution



Prêt à utiliser

Remarques

Le produit est évalué selon l'ordonnance des produits biocides (EU) N°528/2012 et autorisé selon l'institut fédéral pour la sécurité au travail et la médecine au travail (BAuA). Cette autorisation remplace jusqu'à présent l'agrément général applicable au bâtiment de l'Institut allemand de la technique du bâtiment (DIBt).

Outils / nettoyage

Pinceau (poils naturels), bassin, tunnel de pulvérisation



Nettoyer les outils immédiatement après usage avec Solvant V101. Eliminer dûment les résidus de nettoyage.

Stockage / Conservation

En emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants, au frais, au sec, à l'abri du soleil et du gel, dans des locaux bien aérés. Ne pas fumer dans l'entrepôt.



Sécurité / réglementation

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Premiers secours.

Après inhalation:

Amener les sujets à l'air frais et les garder au calme

Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

Après ingestion:

Demander immédiatement conseil à un médecin

Elimination

Les résidus de produits plus importants doivent être éliminés dans leur emballage d'origine conformément à la réglementation en vigueur. Les emballages entièrement vides doivent être recyclés. Ne pas jeter avec les ordures ménagères. Ne pas jeter à l'égout. Ne pas déverser dans les égouts.

Code des déchets 03 02 99 produits de protection du bois non spécifiés ailleurs

Ordonnance sur les produits biocides

Matières actives:

100 g du produit contient 0,80 g de tébuconazole, 0,50 g d'IPBC, 0,15 g de cyperméthrine.

Règles de protection:

BP 2081 – produit de protection du bois: étaler, rouler, mastiquer et essuyer.

BP 2083 – Utilisation des produits de protection du bois dans des installations ouvertes.

BP 2084 – Application des produits de protection de bois dans des locaux fermés.

Les agents de protection du bois contiennent des substances actives biocides pour la protection du bois contre les parasites. Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, ils devront impérativement être utilisés conformément aux instructions d'utilisation et uniquement dans les domaines autorisés. Eviter tout contact inutile avec le produit. Un mauvais usage peut s'avérer nuisible pour la santé et l'environnement. Ouvrir puis utiliser avec précaution.

Ne pas manger, boire et fumer pendant le travail



Maintenir à l'écart de toutes sources d'ignition, protéger des charges électrostatiques. Avec l'air, les vapeurs peuvent créer un mélange explosif. Ne pas respirer les gaz / les vapeurs.

Lors de la mise en œuvre dans un atelier (utilisation professionnelle), veiller à maintenir une bonne aération.

En application sur les fenêtres et portes d'entrées, veiller à une bonne ventilation / aération à l'intérieur, maintenir ouvertes toutes les portes et fenêtres (ventilation croisée, renouvellement d'air minimum 5 h) et minimiser la durée du séjour dans la zone de travail.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas utiliser sur le bois devant entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou du fourrage pour bétail.

Ne pas verser dans le sol, les cours d'eau ou les égouts.

L'application du produit - et l'utilisation du bois traité avec - à proximité directe d'eau superficielle n'est pas autorisée, l'écosystème aquatique pouvant en être altéré.

Mise en œuvre uniquement sur support imperméable. Le cas échéant, utiliser une protection adaptée (film, bâche). Stocker les bois traités - jusqu'à complet séchage - sur support dur, imperméable. Les éventuels restes de produit répandus / égouttés du bois devront être recueillis pour être réutilisés ou éliminés.

Protéger les éléments qui ne peuvent pas être traités (terre, eau, plantes).

Ne pas utiliser le produit pour le traitement des surfaces en bois dans les salles de séjour, à l'exception des faces intérieures de fenêtres et portes.

Sur les bois exposés aux intempéries, appliquer impérativement - après séchage - un autre revêtement: lasure ou peinture (conformément aux exigences de la norme EN 927-2). L'application de finition doit être maintenue en état.

Les instructions mentionnées ci-dessus doivent être enregistrées comme information séparée des documents de livraison du bois traité.

La 'fiche technique pour le maniement des produits de protection du bois' du Industrieverbandes Deutsche Bauchemie e.V. donne des informations spécifiques.

Ne pas utiliser les bois traités à proximité directe des eaux superficielles.

Prendre en considération les prescriptions BGI868 (gants de protection) et BGI 736 (produit de protection du bois, manutention et travail sûr).

Les indications contenues dans cette fiche technique tiennent compte des techniques et procédés les plus modernes.

L'utilisation du produit n'étant pas sous notre contrôle, ces indications n'engagent pas la responsabilité du fabricant ni du distributeur.

Vous disposez des conditions générales de vente. Si vous ne les avez plus, vous pouvez demander un nouveau exemplaire, vu que nous livrons seulement sous ces conditions.